L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 28 AVRIL 1887. 60me Année

Dufour & Dennet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI 28 AVRIL 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes-Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix fixé de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas. P. Guinault, au coin des rues Plaisance et Tchoupitoulas, une vacherie.

Par Hecy & O'Connor, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, plusieurs terrains et propriétés de valeur dans le 1er district.

Par Henry Sètra & Co., au No 35 rue de Chartres, vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

Le commerce de la Nouvelle-Orléans et les Jetées Eads.

Nous n'avons jamais été de ceux qui nlacent tout l'avenir de la Nouvelle-Orléans dans le développement de son commerce de transit. Il y a longtemps que les ressources que tirent les grands centres de population de ce genre de trafic sont devenues insuffisantes pour les faire vivre. La navigation à vapeur, qui rend les transports beaucoup plus rapides ; la construction des immenses steamships modernes, qui permet à un seul navire de recevoir dans ses flancs autant de fret que dix et vingt bâtiments voiliers d'autrefois : enfin, l'adoption des ascenseurs flottants, à l'aide desquels les transbordements les plus considérables s'opèrent, en quelques heures, tandis qu'il fallait, auparavant, plusieurs semaines, quelquefois des mois, pour faire la même besogne—autant de progrès qui ont été nuisibles aux points intermédiaires et leur ont enlevé presque tous les bénéfices qu'ils tiraient du transit. Aujourd'hui, la marine marchande ne fait plus guère les affaires que du point de départ et du point d'arrivée, du lieu de production et du lieu de placement ou de consommation ; elle rend d'immenses services au vendeur et à l'acheteur, en raccourcissant énormément les distances qui les séparent ; en les mettant em contact presqu'immédiat. Notre trafic a doublé, triplé quadruplé, depuis vingt ans —ce qui n'empêche pas notre port d'être presque toujours désert et d'avoir dix fois moins de navires qu'autrefois, parce qu'un seul bâtiment fait la besogne de dix et que ce même bâtiment reste dix fois moins de temps devant nos quais. Il n'est pas jusqu'à notre commerce de coton—le plus solide, le plus rémunérateur de tous—dont les bénéfices se baissent, tous les jours, d'une façon alarmante, non pas que nous recevions beaucoup moins de balles qu'auparavant, mais il se construit, maintenant, et partout, des presses qui font, sur les lieux, la moitié, les trois quarts de notre besogne, quand elles ne la font pas tout entière. Or, en dehors du travail de compression, que peut nous rapporter le transit du coton ? Bien peu de chose, assurément.

Le grand, le seul vrai moyen de rendre la prospérité à notre port, c'est la production, c'est l'établissement, près de ses quais, de fabriques, d'usines. C'est l'expédient auquel ont recouru les autres, dans l'ancien comme dans le nouveau monde. Nous pourrions les citer, un à un, et prouver que chacun d'eux ne prospère, que parce qu'à sa qualité de port d'entrée ou de transit, il ajoute celle de ville manufacturière.

Mais il est dit que nous ne produirons point, par la raison bien simple que nous ne le voulons pas. Il faut donc nous contenter des pierres bénéfices que doit nous donner le commerce de transit, et nous sommes obligés d'y tirer, d'autant plus que nous condamnons nous-mêmes, de gaieté de cœur, à ne vivre que de cette seule ressource, que c'est lui qui fait toute notre renommée, toute notre popularité, dans le monde économique.

On se rappelle les efforts des chemins de fer qui, depuis la guerre, sillonnent toute l'Union, de l'Ouest et l'Est, pour ruiner la navigation du Mississippi, à leur profit, et ils y avaient, en partie, réussi, grâce à l'avantage incontestable qu'ils offraient, de diminuer les distances et de rendre les transports plus rapides. Par malheur pour eux, le prix de leur fret était ruineux pour les fermiers de l'Ouest, qui protestèrent et parvinrent à faire construire les Jetées Eads. C'est là, à cette heure, l'unique soutien de notre commerce de transit ; c'est ce qui a rendu au fleuve le mouvement et l'animation qui l'avaient abandonné, pour se porter dans une autre direction. Les hommes de l'Ouest avaient été aidés, dans leur entreprise, par la perspective qui s'ouvrait déjà, d'immenses relations avec l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud—perspective à laquelle le percement de l'Isthme de Panama a donné, depuis lors, des proportions bien plus grandioses encore.

Il ne faudrait pourtant pas nous imaginer que, par là même, notre avenir est sauvé, que notre port est, comme l'arche à laquelle personne n'était osé toucher. Nous ne sommes pas les seuls qui prétendions profiter de l'immense mouvement qui se prépare sur le golfe. Nous aurons des rivaux qui voudront également en profiter; ils ne nous demanderont pas la permission pour s'emparer de tout ou partie du trafic qui semblerait nous appartenir, par privilège de position géographique. La concurrence n'admet pas ces considérations: elle va droit au marché qu'elle convoite, sans se demander si cela plaît ou déplaît à ses voisins ; elle prend son bien où elle le trouve ; tant pis pour ceux qui n'ont pas su en faire autant. Soyons en bien persuadés—si elle trouve la voie du Texas, celle de l'Atchafalaya, celle de Mobile, celle de Pensacola, par terre ou par eau, plus expéditive, moins chère, plus sûre que la nôtre, elle l'adoptera sans hésiter, sans se soucier de nos protestations, de nos plaintes. C'est à nous de nous défendre, de ne pas nous laisser distancer par elle. Nous avons déjà, par notre inertie, permis à nous ne savons combien d'Etats, de prendre le pas sur nous, dans la sphère industrielle, et de s'emparer d'une place qui'l nous était facile d'occuper. Ne commettons pas la même faute en ce qui concerne le trafic de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud. Il ne nous resterait plus rien ; il faudrait nous résigner à nous éteindre dans la solitude, dans l'isolement, dans la misère. Nous avons un tort immense et qui nous sera funeste, si nous n'y prenons garde: c'est de nous croire imprenables. Rien n'est à l'abri des attaques de la concurrence, et pas ne peut lui résister qu'en montrant plus d'énergie, plus d'activité, plus d'initiative qu'elle ; qu'en fortifiant ses points faibles, qu'en faisant, comme en guerre, les assiégés, des sorties commerciales qui par leur combinaison de hardiesse, de rapidité, de bon marché, de sûreté, arrivent à disperser ses expéditions.

Ces réflexions nous sont inspirées par les bruits fâcheux que l'on a fait courir sur l'état des Jetées Eads, lesquelles, disait-on, commenceraient à se combler. Elles courraient un autre danger plus grave : Le gouvernement a établi un règlement interdisant aux navires qui y pénétrent, d'y marcher à toute vitesse. Il est défendu d'y filer plus de six milles à l'heure. Ce règlement y est violé, tous les jours ; en bien des cas, les navires y courent à toute vapeur, quelquefois à raison de quinze milles. On sempoit qu'un immense steamship, lancé avec une pareille vitesse, courât des dangers incessants. Le moindre écart peut le faire échouer à droite ou à gauche ; plus le choc serait puissant, plus le désordre serait grand. Il suffit de l'imprudence d'un pilote pour obstruer le passage. Il est inutile d'apprendre à nos lecteurs comment un accident de ce genre serait exploité au dehors; ils en savent autant que nous là-dessus, et chacun d'eux se rappelle les bruits faux, ridicules ou odieux, que nos rivaux du Nord ou du voisinage font circuler, tous les ans, soit sur la salubrité de notre port, soit sur la sûreté de notre débouché dans le Golfe. Jusqu'à présent, toutes ces rumeurs ont été reconnues fausses et nos Jetées n'ont fait, avec le temps, que gagner en renommée, en popularité.

Il ne faut pas que cette situation change ; on ne doit rien épargner pour éviter des accidents qui auraient de fatales conséquences et exerceraient la plus fâcheuse influence sur le monde commercial. Que les fonctionnaires du gouvernement fassent strictement leur devoir; qu'ils exigent l'exécution rigoureuse des réglements ; qu'ils frappent d'une forte pénalité quiconque les violera. On conservera ainsi aux Jetées la bonne renommée dont elles jouissent à si juste titre.

Quant au bruit suivant lequel elles se combleraient, c'est encore une erreur. Cela resort d'un rapport à l'Association Maritime, par le major Heuer, chargé des sondages de la Passe du Sud. Il paraît qu'une masse d'eau, entraînant avec elle plus de matière étrangère qu'à l'ordinaire, a occasionné un assez fort dépôt de sable, mais cette sorte de banc n'a duré que trois jours. Aussitôt que le fleuve s'est retrouvé dans les conditions normales, tout est rentré dans l'ordre et le lit a repris sa profondeur réglementaire d'au moins 26 pieds.

LOUISIANE.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe-Coupée, du 23 avril :

Le fleuve a déjà baissé de plus de six pouces, et cette baisse continue, constamment, à peu près d'un pied par jour.

—Ce ne sont pas les mûres qui nous manquent ; nous en avons en énorme quantité et l'on en cueille, tous les jours, davantage.

—Nous entendons, partout, les planteurs se plaindre de ce que le coton ne lève pas à cause de la sécheresse prolongée que nous supportons.

—Impossible d'avoir un plus beau chemin que d'ici à la Pointe Coupée. On dirait un chemin coquillé, et l'on y peut voyager presque toujours à l'ombre.

—Nous avons eu une petite pluie, mardi soir ; elle a rafraîchi légèrement l'atmosphère, mais elle est loin d'avoir agi sur les moissons. Il a plu aussi légèment, dans la partie supérieure de la paroisse, jeudi soir.

—M. T. F. Bourgeois est parti, lundi dernier, pour mettre en ordre le chemin qui part de la propriété Peter, d'un côté, et va jusqu'à la fin de la levée Morganza, de l'autre. Il le réparera jusqu'au magasin Hubert, à l'embouchure du bayou Fordoche. Si la pluie continue à tomber, on pourra commencer à voyager par terre, jusqu'au bout de la partie supérieure de la paroisse.

—Il est question d'établir un chemin depuis l'endroit qui fait face à Bayou Sara jusqu'à Fausse Rivière, en allant en droite ligne à travers les bois.

Les marchands de Bayou Sara obtiendront un grand bénéfice s'ils savent établir un ferry régulier—sans quoi, nous ne voyons pas ce qu'ils y gagneraient.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 23 avril :

La sécheresse commence à beaucoup inquiéter nos planteurs. Le coton semé ne lève pas ; il ne germera pas tant que durera la situation présente. Si les choses ne changent pas, il faudra semer de nouveau. Ce serait un désastre.

—L'eau se retire, et tout danger d'inondation a disparu ; aussi les habitants des terres basses se sont ils remis au travail avec une nouvelle énergie ; ils comptent sur une abondante récolte.

—Un grand nombre de travailleurs sont occupés à faire descendre les troncs d'arbre, des petits bayous, où ils sont flottants et à les tirer des marécages, pour les placer sur la terre ferme, à l'Est de notre localité. Ces troncs seront convertis en piquets, en planches, en bardeaux, et vont donner de l'ouvrage à beaucoup de familles. Depuis quelques années, c'est une industrie qui s'est développée chez nous ; elle est due à la fondation de la scierie de M. Garrot, à qui les "swampers" vendent leurs bois à de bons prix.

—Nos jardins sont en souffrance, faute de pluie. La sécheresse, en cette saison, est un phénomène assez rare. Quoi qu'il en soit, le sol est devenu si dur, qu'il n'y a plus moyen de le travailler. A quand les pluies, dont les hommes et les bêtes ont, maintenant, un si grand besoin ?

La *Sentinelle*, Rayne, paroisse Acadie, du 23 avril :

Le temps est toujours sec, la poussière ne fait qu'augmenter et nos nuits sont extrêmement froides.

—Le maïs est en retard, mais il a bonne apparence.

Le coton n'a pas encore été semé. Nos fermiers craignent quelque accident ; ils présument attendre.

—M. M. A. Judice a expédié, cette semaine, à la Nouvelle-Orléans, 2400 douzaines d'œufs dont il a tiré $384. Les expéditions en gros, de Fort Scott, se montent à 15,000 par semaine. Les poules sont fécondes dans la paroisse Lafayette.

—Nous avons été parcourir, la semaine dernière, la prairie Mammoth. En arrivant à Jennings, nous avons été surpris des progrès de cette localité. Il y a trois grands magasins, une pharmacie, deux agences de propriétés, un dépôt d'instruments aratoires. Nous avons remarqué plusieurs résidences fort belles. M. Kasson Freeman, de l'agence Cary et Freeman, croit que Jennings deviendra, bientôt, la région de l'Etat la plus productive en fruits.

Presque tous les habitants sont des hommes venus de l'Ouest, tous fermiers, et chacun d'eux cultive un verger.

M. L. S. Cutting, de Rochester, Minnesota, a 10 acres plantés de jeunes arbres de trois ans ; ce sont des pêchers, des abricotiers, des poiriers.

Le colonel W. H. Harris, commissaire de l'agriculture de la Louisiane, y a un vaste verger.

Après avoir traversé la rivière Nez Piqué et longé la forêt qui borde ce cours d'eau, nous sommes arrivé à quatre milles de Jennings, au bas de la prairie Mammoth, chez M. D. C. Calkin, un des hommes qui ont la plus grande foi dans la culture intensive. Sur quelques acres d'une terre réputée pauvre, il a accomplit de véritables prodiges. Il nous a montré les plus beaux spécimens de Jerseys qu'il y ait dans la paroisse Acadie.

La prairie Mammoth est une des plus belles de l'Etat; elle est bordée, à l'ouest, par le Bayou Nez Piqué, qui est navigable ; à l'est, par le bayou Cannes. Son extrémité sud est formée par la jonction des deux cours d'eau, à trois milles au nord de la station Mermentan. Elle se dirige, de là, vers le nord et le nord-est, sur une étendue de deux milles, à sa partie inférieure, de 9 milles dans sa plus grande largeur. A l'ouest et à 10 milles de là, on trouve une prairie en tout semblable à celles du Grand Ouest. Les terres y sont ondulées ; elles forment comme d'immenses vagues et la surface en est parfaitement drainée par les "Coulées" et les ravines où s'écoulent les eaux. Il y a là place pour des centaines de fermes. Le gouvernement y a une grande quantité de terres à bon marché. Celles qui appartiennent aux particuliers se vendent, également, à bas prix ; de quinze à vingt familles allemandes s'y sont installées, elles venaient du Nord et de l'Ouest. Il est possible que toute cette prairie sera occupée, cette année.

A 15 milles au nord de la Station Mermentan, sur la rive gauche du Nez Piqué, s'élève le magasin de M. V. Dennis Miller, un des hommes les plus entreprenants de la paroisse. Il a une scierie, un petit steamboat pour le transport du fret en amont et en aval de sa propriété. Il construit, en ce moment, un vaste magasin ayant une grande salle. On y remarque aussi d'autres maisons; tout cela a l'aspect d'un village. On en expédie beaucoup de riz. Si l'on curait le bayou, il serait navigable pour de forts bateaux. On a demandé à Washington, l'établissement d'un bureau de poste en cet endroit, qui doit porter le nom de Millerville.

Une des fermes les plus importantes du pays est celle de M. W. S. Jewett, qui est venu, de l'Ouest, se fixer sur le bayou Cannes. Presque seul, il a fait plus que vingt autres dans cette région, rien qu'en une année. M. Jewett a une habitation confortable, un vaste étable. Toute sa propriété est entourée d'une clôture. Il a de 20 à 30 acres en culture et il va se mettre à draguer des animaux.

Telle est cette partie de la paroisse Acadie, qui est destinée à jouir d'une grande prospérité. Le sol est fertile, les bois sont très riches. La population que nous y avons vue, n'est que l'avant-courrière de celle qui va, bientôt, y arriver, et achèvera de la peupler, de la faire fructifier.

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 23 avril :

Il a été organisé un club de fermiers, dans notre paroisse, sous la présidence de M. Aug. Levert, avec M. Barrow comme vice-président et M. O. M. Leblanc comme secrétaire-trésorier. Chacun de nos sept "wards" a un vice-président. M. H. Wilkinson a été chargé de lire, au prochain meeting, un essai sur la variété des cultures.

L'organisation de clubs de fermiers dans les paroisses est la conséquence de la création de la société agricole d'Etat de la Louisiane. Ces clubs contribueront considérablement à répandre, dans nos campagnes, de saines notions de la science agricole. Il en résultera de nombreux progrès, de nombreuses réformes. Nos planteurs le comprennent tous ; aussi s'empressent-ils de se faire inscrire comme membres des associations qui se forment, maintenant, un peu partout.

Le *Pilote du Teche*, Jeanerette, paroisse Ibérie, du 23 avril :

La dépêche suivante a été reçue, hier, ici, relativement au creusement de l'Atchafalaya jusqu'au Golfe.

"A M. F. O'Brien, Jeanerette, Louisiane.

"Le gouvernement a pris l'affaire en main; il a ordonné que l'on fît des études pour le creusement du chenal,

C. V. CHASE."

—Un grand meeting a eu lieu, à Abbeville, samedi dernier; un grand nombre de citoyens de la localité et des environs y assistaient. On a entendu différents orateurs; tous ont exprimé la conviction qu'Abbeville sera, bientôt, reliée à Jeanerette, par une ligne de fer. Les travaux sont déjà commencés et marchent bien. Le président, M. Welch, a dit que tout allait d'une façon extrêmement satisfaisante. Ce qu'il faut, c'est que chaque citoyen prenne une part active à l'entreprise; tous y sont également intéressés; elle décuplera les trancaction dans le pays.

—Voici des extraits du rapport du major Spencer au ministre de la guerre Endicott, sur le canal de Charenton :

"Le projet a été conçu en 1880. Il s'agit de relier le bayou Tèche au Grand Lac, à Charenton, par un canal d'un mille de longueur, de 5 pieds de profondeur et de 50 pieds de largeur. Un examen attentif des lieux a démontré que la différence de niveau entre le bayou et Grand Lac varie d'environ trois pieds. En supposant un creusement de 50 pieds de large, le courant serait assez rapide pour envahir les rives. On éviterait l'accident avec une écluse. Si l'on faisait une coupure de 100 pieds, on pourrait se passer d'écluse. Des deux façons, la dépense serait la même.

"En mars 1881, le Congrès a alloué $25,000 pour cette entreprise, qui doit coûter $75,000. Il a été prouvé que la dépense serait plus faible en exécutant soi-même le plan et en louant des ouvriers, que si on confiait le travail à un entrepreneur. Comme on n'a encore rien décidé sur le système à adopter, l'argent n'a pu encore être employé. Le terrain sur lequel doit être creusé le canal a été dûment cédé aux Etats-Unis. Toutes les études préliminaires sont achevées ; elles coûteraient ensemble, $2,899.95. La route par le canal serait raccourcie de 75 à 80 milles.

"Comme, d'une part, les travaux ne serviraient pas beaucoup aux bateaux qui font le service sur le Tèche parce qu'arrivés à l'embouchure du bayou, ils suivent la route ordinaire par eau, ou transbordent leurs marchandises sur le chemin de fer ; d'autre part, la somme votée de $25,000 ne suffirait pas à creuser le canal et que son emploi ne changerait nullement la situation, je crois qu'il vaut mieux attendre. On s'occupe, maintenant, du creusement de l'Atchafalaya. Si ce travail se fait, il occasionnera peut-être des changements dans le canal projeté de Charenton."

Expulsez les furoncles, les pustules, et les éruptions de la peau, en prenant la Salsepareille d'Ayer pour purifier le sang.

Espagne.

Le *Temps* publie la dépêche suivante :

Madrid, 14 avril, 10 heures.

Le général Cassola, ministre de la guerre va présenter aux Cortès les réformes militaires suivantes :

Service obligatoire pour tous ; volontariat d'un an ; division territoriale en huit grands commandements ; avancement à l'ancienneté jusqu'au grade de colonel en temps de paix, au choix en temps de guerre. Les capitaineries générales des Canaries et des Baléares seront maintenues; les stations sur la côte du Maroc formeront un commandement séparé.

La nouvelle loi préparera la mobilisation des réserves et la création des cadres de l'armée territoriale sans aggraver les dépenses actuelles, qui sont de 162 millions de francs.

Une riche propriétaire de l'Andalousie a été séquestré et maltraité par des brigands près de Cordoue, et a dû payer une rançon de douze mille piastres.

Le plan financier, présenté au conseil par le ministre des colonies, est basé sur l'établissement d'un droit sur le cabotage, sur la réforme du tarif des douanes, sur la diminution des droits sur les sucres et sur la réduction des appointements des fonctionnaires.

Le conseil discutera le plad.

La *Epoca* de Madrid annonce qu'une explosion de cartouche de dynamite a eu lieu devant la maison du juge de paix d'Horcajo (province de Madrid).—

La façade de la maison a été très endommagée. On n'a eu, cependant, à déplorer aucun accident de personne.

LA VACCINATION CONTRE LA FIÈVRE JAUNE.—Au cours de la dernière séance de l'Académie des sciences, de Paris, M. Nulpian a constaté les heureux résultats de la vaccination contre la fièvre jaune, pratiquée à Rio-de-Janeiro. Sur près de 7,000 individus vaccinés, huit seulement ont été atteints de la maladie.

LE CANAL DE PARIS A LA MER.—Le ministre des travaux public, sur la proposition du service de la navigation, a décidé l'examen approfondi du projet de canal à niveau de Paris à la mer.

L'auteur du projet, M. Labadie a été invité à fournir dans ce but un mémoire complémentaire accompagné d'une demande de concession éventuelle.

Saint-Siège.

Le Comité national du Jubilé de Sa Sainteté Léon XIII communique, à la *Gazette de France*, la note suivante :

"Des informations officielles qui viennent de nous parvenir, il résulte que la diplomatie s'est préoccupée à bon droit de la question de savoir si les objets destinés à être offerts au Saint-Père à l'occasion de son Jubilé sacerdotal, seraient soumis aux droits de douane et d'octroi en Italie.

"Interpellé par les représentants de huit nations différentes, que d'autres se disposaient à imiter, le gouvernement italien a fait répondre que tous les objets appartenant au Pape, seront exempts de droits de douane et d'octroi. En conséquence, un simple reçue signé par le délégué spécial du Vatican suffira pour la délivrance en franchise des caisses destinées à l'Exposition vaticane."

La Vigueur des Cheveux d'Ayer restaure aux cheveux gris leur couleur primitive, et les rend vigoureux et abondants.

Suisse.

Les questions techniques relatives à l'exécution du tunnel du Simplon étant résolues à la suite du rapport de MM. les experts, les cantons de Fribourg, Vaud et Valais ont décidé de s'engager financièrement à l'entreprise. Dans ce but ils ont voté une subvention totale de 7 millions (Fribourg 2, Vaud 4, Valais 1 million).

Dans ces conditions et sous réserve de l'approbation des plans par le conseil fédéral et de la justification financière à fournir, ces cantons ont demandé à l'Assemblée fédérale d'être mis en possession de la subvention fédérale de 4 millions 1/2, garantie par l'article 5 de la loi fédérale du 22 août 1878, pour être affectée à la traversée du Simplon.

Les cantons de Neufchâtel et de Genève se sont associés à cette demande, en faisant les déclarations suivantes : Neufchâtel qui ne participe pas financièrement à l'entreprise, a déclaré néanmoins appuyer cette demande de subvention fédérale en faveur des cantons dont la participation financière est acquise.

Le canton de Genève a jusqu'ici exprès réservé sa participation financière, toutefois le gouvernement de ce canton ne se refusera pas de soumettre au grand Conseil cette demande qui se lie, dans son esprit, à la solution de toutes les questions concernant les chemins de fer dans le canton de Genève.

Les délégués de ces cantons, en remettant cette demande à M. le président de la confédération, ont exprimé le désir que, vu la nécessité pour eux d'avoir la déclaration de l'autorité fédérale, leur demande soit soumise aux Chambres fédérales aux premières séances de la prochaine session.

Ils estiment que la décision à prendre pour le moment sensiblerait à leur attribuer, comme cantons subventionnés, la subvention prévue par l'article 5 de la loi du 22 août 1878, sur le chemin de fer alpestre, à l'occident de la Suisse, sauf à l'assemblée fédérale à déterminer les conditions attachées à cette subvention, et ce qu'elle sera en présence du rapport du conseil fédéral sur la constitution financière et administrative et sur l'organisation de l'entreprise.

Cette question préalable leur est nécessaire pour leurs démarches ultérieures. Le conseil fédéral a décidé de charger le département des postes et chemins de fer de présenter un rapport à ce sujet.

L'Assemblée fédérale a été ouverte le 12 avril, M. Scherb, député radical du canton de Thurgovie, a été élu président par 34 voix sur 38 votants, et M. Herz, conservateur du canton de Berne, vice-président par 24 voix.

Les présidents des deux Chambres appartiennent au parti radical, et les vice-présidents au parti conservateur.

Alsace-Lorraine.

Au cours de la séance tenue le 13 avril, par la Délégation d'Alsace-Lorraine, le sous-secrétaire d'Etat, M. de Puttkamer, répondant à une interpellation de M. Grandi, a déclaré que le gouvernement avait, en effet, l'intention d'introduire dans le pays une réglementation industrielle.

M. Grad, ayant fait la remarque que cette mesure était certainement une punition pour les sentiments manifestés à l'occasion des dernières élections, M. de Puttkamer a catégoriquement repoussé une telle interpellation.

Les ébauches du baron Renonard de Hussière, ancien député de Strasbourg au corps législatif, ont été célébrées, le 13 avril, à la Robertsau, au milieu d'une assistance recueillie.

Nous avons annoncé qu'une section d'aérostation venue de Berlin fait, depuis quelque temps, à Metz, des essais avec un ballon dirigeable dont la force motrice est l'électricité.

La *Gazette allemande*, de Berlin, reproduit sous toutes réserves la nouvelle donnée par le *Journal du soir*, d'Augsbourg, et suivant laquelle l'invention de ce ballon serait due à un mécanicien allemand du nom de Walker, employé jusque dans ces derniers temps en Amérique. Le gouvernement allemand lui aurait acheté son invention au prix d'un million de marcs versés et des intérêts d'un second million de marcs à payer pendant une série d'années. La vitesse du ballon, que l'on peut, dit-on, arrêter ou diriger à volonté dans tous les sens et contre tous les vents, serait quatre fois supérieure à celle d'un train rapide de chemin de fer.

On télégraphie, de Metz, 14 avril:

Sept jeunes gens qui venaient de passer devant le conseil de révision ont fait une excursion en voiture à Gravelotte. A leur retour, ils se sont arrêtés dans une auberge de Moulins. Ils se mirent à crier :

"Vive la France ! A bas la Prusse ! Nous sommes désignés pour l'infanterie, mais pour la France et pas pour la Prusse !"

Le propriétaire de l'établissement leur ayant fait des remontrances, ils se rendirent ailleurs. Mais ils entonnèrent la *Marseillaise*. L'aubergiste leur défendit de chanter. La police s'en mêla, et dressa procès-verbal. Ces jeunes gens passeront prochainement devant le tribunal correctionnel de Metz.

On télégraphie, de Strasbourg, 11 avril :

"Le *Journal d'Alsace* publie une lettre de M. Staehling père, désigné par les journaux comme le successeur de M. Kablé au Reichstag. M. Staehling déclare qu'il n'accepte pas la candidature."

LES SIGNALEURS DANS L'ARMÉE FRANÇAISE.—Le ministre de la guerre vient d'approuver un règlement portant organisation et fonctionnement d'un service de signaleurs dans les corps de troupes. Ce règlement a été élaboré par la section technique de télégraphie militaire.

Le personnel du nouveau service comprendra par bataillon d'infanterie : 1, huit signaleurs dont l'un sergent on caporal ; 2, huit élèves-signaleurs choisis par le chef de corps.

Leur nomination sera mise à l'ordre et ils porteront comme marque distinctive l'attribut des télégraphistes militaires.

L'instruction des signaleurs se fera par bataillon ; le sergent en sera chargé sous la surveillance d'un adjudant et la haute direction de l'adjudant-major.

Chaque compagnie possédera comme matériel une paire de fanions et une lanterne à persienne, dont l'achat, l'entretien et le remplacement seront à la charge du budget des écoles.

Il est recommandé de faire un usage fréquent des signaux pendant les manœuvres, en cantonnement et aux avant-postes ; mais une disposition du règlement interdit, en principe, leur emploi pendant les marches et les combats.

DÉSINCRUSTATION DES CHAUDIÈRES AU MOYEN DU SUCRE. — L'importance qu'on donne, avec raison, aux moyens propres à prévenir l'incrustation des chaudières, nous engage à décrire, d'après le *Chemiker Zeitung*, un procédé très simple, empêchant, selon M. Pelto, la formation des incrustations, et pouvant même détacher d'anciens dépôts. L'addition hebdomadaire de 2 kilogrammes de sucre à l'eau d'alimentation d'une chaudière tubulaire de 126 tubes produit l'effet annoncé, alors que, avant l'emploi du sucre, la chaudière devait être nettoyée après 45 jours de marche.

Mais ainsi que le fait observer la feuille citée, le sucre perté à la température correspondant à 4 ou 5 atmosphères, donne rapidement lieu à la formation d'acides, d'acide formique notamment, et ceux-ci corroderaient énergiquement les chaudières. Il importe donc de se mettre en garde contre le sucre employé comme désincrustant ; de nouvelles recherches sont nécessaires, avant de fixer la valeur de ce procédé.

LA MESSE DE GOUNOD.—Nos journaux de Paris, du 11 avril, nous apprennent que M. Gounod travaille à la messe qu'il compose tout exprès pour être chantée à la cathédrale de Reims.

C'est sur les pressantes instances de son ami l'archevêque de Reims, le cardinal Langénieux, qu'il a connu curé à Saint-Augustin, que l'auteur de *Faust* a entrepris cette œuvre, dont on dit merveille.

L'audition définitive, dont la date n'est pas encore fixée, donnera lieu à un grand déploiement de pompe ecclésiastique et à de nombreux déplacements mondains.

Le comte Lefebre de Behaine, ambassadeur de France, a présenté, le 13 avril, au Pape les cadeaux envoyés par M. Jules Grévy à l'occasion du jubilé pontifical de Léon XIII.

Le don du président de la République française —dit le *Moniteur de Rome*—consiste notamment en une superbe œuvre d'art de la manufacture nationale de Sèvres.

Le vase, dit "le vase de Nîmes", est en porcelaine blanche marbrée d'un admirable grain, avec ornements de fleurs rouges d'une nuance extrêmement délicate. Le tout repose sur un grand pied de bronze doré.

A ce don est joint celui d'un écritoire très artistique en porcelaine de Sèvres, bleu de mer, avec ornements d'or d'un travail exquis, et surmonté d'une Minerve.

M. de Puttkamer, ministre de l'intérieur de Prusse, a été reçu, le 13 avril, en audience par Léon XIII.

Le cardinal Lavigerie est arrivé à Trapani, venant de Tuis et se rendant à Rome.

Une dépêche particulière de Rome affirme qu'un accord a été conclu entre le Vatican et le gouvernement français au sujet des nominations d'évêques aux sièges vacants.

Un consistoire aurait lieu le mois prochain, et, à ce moment, les nonces de Paris, de Madrid et de Vienne se rendraient à Rome pour y recevoir le chapeau, où qui mettrait fin à leur mission diplomatique.

Diverses nonciatures seraient alors gérées par des auditeurs en qualité de chargée d'affaires, jusqu'à la nomination des futurs nonces dans les trois capitales.

Autre nouvelle du Vatican:

S'il ne survient pas de changement ultérieur, c'est Mgr Rotelli, délégué apostolique à Constantinople, qui sera nonce à Paris. Mgr di Pietro sera transféré de Munich à Madrid, et Mgr Mocenni succèdera au cardinal Serafino Vannutelli à la nonciature de Vienne.

Nouvelles de l'Institut Pasteur.

Nous lisons, dans la *Liberté* du 11 avril :

Le projet de création d'un grand établissement, destiné au traitement des personnes supposées atteintes de la rage, vient d'entrer dans une nouvelle phase.

Hâtons-nous d'ajouter qu'il n'est rien changé, quant au but qui a inspiré cette création essentiellement humanitaire. Seule, la construction de l'établissement projeté apparaît aujourd'hui sous un nouveau jour.

Le comité de l'Institut n'a pas cru devoir accepter les offres d'un emplacement qui lui avaient été faites par le conseil municipal. Dès la reprise de ses séances, après les vacances de Pâques, l'assemblée municipale qui siège à l'Hôtel de Ville sera informée officiellement de cette décision.

Mais en revanche, et afin qu'il n'y ait pas de temps perdu, le comité vient d'acquérir, pour la somme de 430,000 fr., un vaste terrain de 11,136 mètres de surface, situé rue Dutot, non loin du boulevard de Vaugirard.

Les plans et devis des constructions projetées sont prêts, et on compte commencer incessamment les travaux. Il établissement se composera de quatre corps de bâtiments isolés, mais communiquant tous au moyen de galeries couvertes. On dépensera, de ce chef, une somme de 600,000 fr.

On estime que, pour assurer le fonctionnement de tous les services de l'établissement, y compris celui d'un laboratoire, qu'il est question d'installer, il faudra pouvoir disposer d'un revenu annuel d'environ *cent mille francs*. Or, le comité ne possède actuellement qu'un capital d'un million de francs, donnant un revenu de 40,000 francs. Il reste donc à recueillir, au moyen de nouvelles souscriptions ou de dons volontaires, un nouveau capital devant fournir un revenu de 60,000 francs.

Nul doute que cette somme sera bientôt recueillie, la fondation dont il s'agit d'assurer l'existence intéressant le monde entier. D'ailleurs, le grand savant a voulu le premier *pocher l'exemple*. On nous assure, en effet, que M. Pasteur vient de faire don à l'Institut qui porte son nom des revenus que lui assurent le droit perçu de la rage, ainsi que certains procédés de chimie industrielle dont il est l'inventeur, revenus évalués à la somme de 25,000 ; ce qui, en réalité, porte 85,000 fr. le chiffre des rentes de l'Institut.

LA ROBURITE.—La maison Krupp a été chargée de construire les canons nécessaires pour les nouvelles expériences qui doivent se faire avec la roburite.

Les canons actuels ne semblent pas assez solides pour le nouvel explosif.

NOUVEAU JOURNAL CATHOLIQUE A PARIS.—La *République française* publie cette information :

"Le Pape aura bientôt son journal à Paris. M. Joseph Denais, directeur de la *Défense*, a déposé au parquet le titre d'un grand journal quotidien, l'*Observateur français*, qui, comme l'*Observatore romano*, restant étranger aux questions de parti, ne s'occupera que des affaires catholiques.

Si les personnes qui sont atteintes de la phthisie ou souffrent du scrotule, d'une bronchite ou d'une débilité générale font usage de "Scott's Emulsion" de foie de morue, avec hypophosphites, elles en éprouveront un soulagement immédiat et une guérison parfaite. Les médecins sont unanimes à reconnaître les vertus de ce remède et son excellent goût. Essayez-l'. Il fait usage de Scott's Emulsion dans plusieurs cas de scrofule et de débilité chez des enfants, avec les résultats les plus heureux. Mêmes maladies se prennent avec plaisir.—W. A. BLEKNT, M. D., Salisbury, Ill.

Décédé, hier matin, à huit heures et demie, JOSEPH THÉODORE FORTINEAU. Les parents, amis et connaissances des familles Fortineau et Reine sont priés d'assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, 28 avril, à 4 heures p. m. Le convoi partira de sa dernière résidence No. 467 rue St-Claude entre Union et Bagatelle.

Pas de fleurs.

Décédée, lundi, 25 avril, à l'âge de 68 ans, HENRIETTE LANDRY, veuve de J. A. Brand, à Donaldsonville, paroisse Ascension, enterrée le mardi, 26. Un grand nombre d'amis et parents assistaient à ses funérailles.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera dite à l'église St Jean-Baptiste, rue Dryades, lundi, 28 avril, à 7 heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de WM. J. MATHARAN. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister.

De la part de R. Matharan et de la famille.
24 avril—24,26

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov80—1anPP

VACCINATION.
Madame GUILLIOT,
SAGE-FEMME,
Prévient sa clientèle et les dames en général qu'elle vaccine tous les MERCREDIS de midi à 2 p. m.—Résidence 103 rue Orléans, près Remparts. 27avril—1.4.8ms

Travaux en fleurs en tout genre, aux plus bas prix.
C. W. EICHLING,
FLEURISTE,
279.....RUE DECATUR.....279
21 avril—1 an Près le Marché Français.

Stoves à gasoline sûre avec "burner" améliorés; Four portatifs "